



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9682^e séance

Mardi 9 juillet 2024, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Nebenzia (Fédération de Russie)

Membres :

Algérie	M. Yahiaoui
Chine	M. Geng Shuang
Équateur	M. De La Gasca
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
France	M. de Rivière
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Japon	M ^{me} Shino
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Kumanga
République de Corée	M. Hwang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Sierra Leone	M. Kanu
Slovénie	M. Žbogar
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Pologne à participer à la présente séance.

Étant donné qu'en assumant la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois, la Fédération de Russie s'est engagée, comme elle l'a toujours fait, à agir de manière transparente et impartiale, je voudrais expliquer ouvertement la situation en ce qui concerne la participation de l'Ukraine à la séance d'aujourd'hui.

Hier, le Secrétariat a reçu une lettre du représentant de ce pays demandant le droit de prendre la parole à la séance d'aujourd'hui. Contrairement à toutes les autres demandes de ce type, y compris celles de l'Union européenne et de la Pologne, cette lettre ne respecte pas la pratique habituelle et n'est pas adressée au Président du Conseil de sécurité, et elle ne contient pas les formules protocolaires de base utilisées dans le cadre de la communication diplomatique. La seule phrase que cette lettre contient est une demande d'autoriser l'Ukraine à participer à la présente séance. Voici cette lettre. Le destinataire de la lettre n'est pas clairement indiqué. Voici les lettres de la Pologne et de l'Union européenne. Elles contiennent tous les éléments nécessaires: elle est adressée au Président du Conseil de sécurité et contient les formules protocolaires de courtoisie. Nous avons informé les membres du Conseil de la demande de l'Ukraine. Je tiens à souligner que nous ne voyons aucun inconvénient à ce que l'Ukraine participe à cette séance, en tant que pays dont les intérêts sont concernés par la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Cela est conforme au règlement intérieur provisoire. Nous avons immédiatement fait savoir que dès que la présidence aurait reçu une lettre en bonne et due forme, l'Ukraine serait autorisée à participer à cette séance, avec l'accord des membres du Conseil de sécurité.

Cependant, la délégation ukrainienne n'a pas envoyé la demande appropriée. Je pense qu'il lui paraît essentiel de montrer qu'elle est au-dessus des règles du Conseil de sécurité et que, contrairement à d'autres délégations demandant à participer conformément à l'article 37, y compris celles des États européens, elle a le droit

de dicter ses propres règles. En tant que présidence, nous ne pouvons l'accepter. Les règles sont les mêmes pour tous ; et elles garantissent le fonctionnement du Conseil de sécurité depuis près de 80 ans. L'approche de la délégation ukrainienne n'est rien d'autre qu'une tentative de saper l'autorité du Conseil de sécurité, car la présidence n'est pas un pays, mais une institution. J'espère que tous nos collègues du Conseil de sécurité en sont conscients.

Néanmoins, si les autres membres du Conseil n'y voient pas d'objection, nous acceptons que l'Ukraine participe à la séance d'aujourd'hui, mais seulement parce qu'un membre du Conseil de sécurité, à savoir les États-Unis, en a fait la demande. Nous avons l'intention de répondre favorablement à la demande des États-Unis, conformément au règlement intérieur provisoire du Conseil. Nous regrettons que l'Ukraine ne soit pas en mesure d'agir de manière indépendante, même sur une simple question de procédure qu'est la participation à une séance du Conseil de sécurité. Même sur cette question, elle doit suivre son parrain.

Je demande au Secrétariat d'inviter le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Joyce Msuya, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence ; et M. Volodymyr Zhovnur, chirurgien cardiaque, anesthésiste et militant.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Stavros Lambrinidis, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} Msuya.

M^{me} Msuya (*parle en anglais*) : Depuis l'exposé que j'ai présenté au Conseil de sécurité le mois dernier (voir S/PV.9647), il n'y a pas eu de répit pour les civils en Ukraine, alors que les vagues d'attaques se poursuivent dans tout le pays.

J'ai été particulièrement choquée par les frappes balistiques meurtrières d'hier sur Kiev, Kryvyi Rih, Pokrovsk, Dnipro et d'autres centres urbains. Ces attaques ont touché des infrastructures énergétiques essentielles, ainsi que deux des principaux hôpitaux spécialisés du pays pour enfants et pour femmes.

À Kyïv, les services de soins intensifs, de chirurgie et d'oncologie du plus grand hôpital pour enfants d'Ukraine, l'hôpital Okhmatdyt, ont été gravement endommagés. Son service de toxicologie, où les enfants bénéficient de dialyses, a été complètement détruit. Les premiers secours qui se sont rendus sur les lieux immédiatement après les attaques ont trouvé des enfants recevant leur traitement contre le cancer dans des lits d'hôpital installés dans des parcs et dans la rue, où le personnel médical avait rapidement établi des aires de triage dans le chaos, la poussière et les débris.

Selon certaines informations, 27 civils, dont quatre enfants, ont été tués, et 117, dont sept enfants, ont été blessés. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) vérifie les chiffres, tandis que les secouristes, le personnel hospitalier et les bénévoles continuent de déblayer les décombres à la recherche de personnes piégées sous les débris.

Les autorités sanitaires signalent qu'il n'y a pas d'électricité dans ce qu'il reste de l'hôpital pour enfants, ce qui empêche l'utilisation de ventilateurs et l'administration d'autres soins urgents. Par conséquent, nos partenaires de santé ont apporté leur concours pour transférer les enfants malades vers d'autres établissements et apportent un soutien psychosocial et leur assistance pour répondre à d'autres besoins urgents. Le personnel des Nations Unies chargé des droits humains a également été témoin d'un énorme élan de solidarité de la part des résidents locaux, qui se sont précipités sur les lieux pour aider à déblayer les décombres et fournir des couvertures, de l'eau et de la nourriture aux patients et au personnel médical.

Je regrette également qu'à Kyïv, au moins sept civils aient été tués au centre médical ISIDA, l'un des plus grands centres de santé pour femmes et de planification familiale en Ukraine, lorsque les débris d'un missile intercepté ont touché l'établissement.

Je me fais l'écho des condamnations fermes de ces attaques déplorables par le Secrétaire général, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et d'autres. Je suis de tout cœur avec toutes les personnes touchées.

Je voudrais rappeler au Conseil que les hôpitaux bénéficient d'une protection spéciale en vertu du droit international humanitaire. Les attaques qui visent délibérément un hôpital protégé constituent un crime de guerre, et les auteurs doivent répondre de leurs actes.

Ces faits s'inscrivent dans un schéma profondément inquiétant d'attaques systématiques contre les infrastructures de santé et autres infrastructures civiles dans

toute l'Ukraine. Les attaques se sont intensifiées depuis le printemps. Au 30 juin, le HCDH avait confirmé que les violences liées au conflit en Ukraine avaient coûté la vie à 11 284 civils et en avaient blessé 22 594, soit un total de 33 878 victimes civiles depuis février 2022. Ces chiffres ne tiennent pas compte des attaques d'hier. Depuis février 2022, l'Organisation mondiale de la Santé a confirmé que les établissements de santé, le personnel médical, les transports sanitaires et les fournitures médicales, ainsi que des patients, avaient été touchés par 1 878 attaques. Par ailleurs, les attaques ont considérablement endommagé les habitations, les établissements scolaires, les immeubles de bureaux et les transports publics. Elles ont également perturbé l'approvisionnement en électricité, en gaz et en eau de millions de foyers. La capacité de production d'énergie dans tout le pays est considérablement réduite.

Les conséquences sur la situation humanitaire en Ukraine sont évidemment graves. Plus de 14,6 millions de personnes, soit environ 40% de la population ukrainienne, ont besoin d'une aide humanitaire sous une forme ou une autre. Parmi ces personnes, 56% sont des femmes et des filles. L'accès aux soins médicaux pour les femmes et les filles, notamment les soins de santé maternelle et reproductive, est considérablement limité. Des milliers d'enfants continuent de suivre au quotidien des cours dans des abris souterrains fortifiés, à 6 mètres sous terre. Et la peur constante causée par la guerre a de graves répercussions sur la santé mentale de tous. Plus de 10 millions de personnes ont un besoin urgent d'appui pour faire face au stress, à l'anxiété et à d'autres problèmes de santé mentale liés au conflit.

Dans ce contexte, il est profondément préoccupant de constater que les opérations d'aide sont également touchées par les attaques. Pas plus tard que la semaine dernière, une frappe a détruit un immeuble d'habitation situé juste devant les bureaux des Nations Unies à Dnipro, la quatrième ville d'Ukraine, qui accueille des milliers de personnes fuyant les hostilités et où sont basés de nombreux organismes d'aide. L'attaque a fait des morts et des blessés parmi les civils, notamment des travailleurs humanitaires, et a détruit des maisons. Une seconde attaque contre Dnipro le même jour a également endommagé des hôpitaux, des écoles et un site accueillant plus de 120 déplacés. Il convient de le répéter : au cours de toutes les opérations militaires, il faut veiller constamment à épargner les civils et les biens de caractère civil.

Comme nous l'avons dit dans de précédents exposés au Conseil, dans certaines régions, les opérations humanitaires n'ont pas accès aux personnes dans le besoin. Nous demeurons profondément préoccupés par les 1,5 million de personnes que nous ne pouvons pas aider dans les zones

occupées par la Fédération de Russie dans les régions de Donetsk, de Kherson, de Luhansk et de Zaporizhzhia. Comme toutes les personnes qui vivent à proximité de la ligne de front en Ukraine, elles ont très certainement besoin d'un accès urgent aux soins de santé, ainsi qu'aux médicaments, à la nourriture et à l'eau potable. Conformément au droit international humanitaire, il est impératif de faciliter la fourniture d'une aide humanitaire impartiale à tous les civils dans le besoin.

Malgré les difficultés, au cours des quatre premiers mois de l'année, l'ONU et ses partenaires, dont de nombreuses organisations locales, ont tout de même réussi à fournir une assistance vitale à 4,4 millions de personnes dans toute l'Ukraine. Nous sommes reconnaissants aux donateurs qui ont jusqu'à présent fourni les 887 millions de dollars qui nous ont permis de le faire. Mais la réalité, c'est que six mois après le début de l'année, cela ne représente que 28% des 3,1 milliards de dollars nécessaires. Pour garantir la durabilité des opérations dans un environnement de plus en plus complexe et dangereux, nous avons besoin de toute urgence que les donateurs accélèrent le financement des opérations humanitaires. Cela est d'autant plus vrai qu'un nouvel hiver approche sans qu'aucun signe d'apaisement des hostilités ou de leurs effets sur les civils et les infrastructures civiles soit en vue.

Pour faciliter l'achat anticipé et le prépositionnement des fournitures d'hiver, l'ONU et ses partenaires humanitaires sont en train de lancer le plan de préparation à l'hiver pour 2024-2025, appuyé par une allocation de 55 millions de dollars du Fonds humanitaire pour l'Ukraine. Mais cela ne suffira pas pour permettre aux Ukrainiens d'affronter un nouvel hiver en période de guerre. Il est urgent de faire davantage.

Depuis plus de deux ans maintenant, dans toute l'Ukraine, la population fait preuve d'une force d'âme et d'une résilience remarquables dans des circonstances incroyablement difficiles. Néanmoins, les attaques d'hier et leurs conséquences nous rappellent le déplorable tribut humain que prélève cette guerre, en particulier parmi les membres les plus vulnérables de la société, autant de tragédies auxquelles nous sommes voués à assister encore et encore aussi longtemps que durera ce conflit et que les règles de la guerre seront bafouées. J'en appelle donc une nouvelle fois au Conseil et à tous les États Membres afin qu'ils appuient tous les efforts déployés pour assurer le respect du droit international et mettre un terme aux souffrances et aux destructions.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M^{me} Msuya de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Zhovnir.

M. Zhovnir (*parle en anglais*) : Je remercie les membres du Conseil de me donner l'occasion de prendre la parole à la présente séance. Je suis Volodymyr Zhovnir. Je suis médecin, et je dirige Okhmatdyt depuis janvier 2021.

En ukrainien, « Okhmatdyt » signifie soins à la mère et à l'enfant. Cette institution est le plus important centre médical pour enfants en Ukraine. Il traite les enfants atteints de cancer et de maladies du sang venus de tout le pays. Chaque année, environ 18 000 enfants y sont soignés, environ 20 000 y reçoivent des soins d'urgence et 13 000 interventions chirurgicales y sont réalisées. L'hôpital propose également des traitements à des patients originaires d'autres pays.

Hier, à 9 h 52, la sirène d'alerte aérienne a retenti. Le personnel de l'hôpital a commencé à évacuer les patients vers l'abri antiaérien. C'est une opération difficile pour les enfants en soins intensifs. Depuis deux ans et demi que dure la guerre russe contre l'Ukraine, notre personnel fait tout ce qui est en son pouvoir, à chaque attaque, pour sauver des vies et réduire au minimum le nombre de morts.

Au moment de l'attaque d'hier, plus de 600 patients et à peu près le même nombre d'agents hospitaliers se trouvaient sur place ; des enfants étaient sous perfusion, sous dialyse et en soins intensifs. Qui plus est, au moment de l'attaque, trois interventions à cœur ouvert avaient commencé dans les blocs opératoires. Les interrompre aurait mis en danger la vie des patients concernés.

À 10 h 42, nous avons senti une puissante explosion. Le sol a tremblé et les murs ont été ébranlés. Les enfants comme les adultes criaient et pleuraient de peur, et les blessés de douleur. C'était un véritable enfer. Nous sommes sortis dans la cour et avons constaté qu'un missile russe avait frappé l'unité de soins intensifs et un service de soins contre les intoxications chroniques. Cette partie du bâtiment a été intégralement détruite. Les sols s'étaient effondrés et nous entendions des gens crier à l'aide sous les décombres. Cette attaque a fait plus de 300 blessés, dont huit enfants. Deux adultes sont morts, dont un jeune médecin.

L'objectif premier était d'évacuer les patients sous assistance respiratoire. Nous avons évacué plus de 600 patients et plus de 100 ont été transférés vers d'autres hôpitaux. L'évacuation se poursuit.

Notre personnel médical a également été envoyé dans d'autres hôpitaux pour prodiguer des soins à ces enfants. Le bâtiment de toxicologie et le service de

traumatologie de l'hôpital ont été entièrement détruits. Un pan du laboratoire d'oncologie, le seul du pays, a été détruit. Au total, 24 services sont endommagés, dont 10 services de chirurgie et cinq d'oncologie, trois unités de soins intensifs, deux blocs opératoires, deux services somatiques, le service de radiologie, l'unité de soins prénatals et le service de radiothérapie. Nous avons dû interrompre les services médicaux dans les unités de toxicologie et de soins d'urgence. Les activités du service de traumatologie sont arrêtées. Nous sommes toujours en train d'évaluer l'étendue des dégâts causés par cette attaque directe de la Russie contre l'hôpital pour enfants.

Cette frappe aura des répercussions durables. Les patients vont être confrontés à une pénurie de soins médicaux, et nos services spécialisés, dotés d'équipements de haute technologie, ne vont pas être rétablis de sitôt. Les enfants ukrainiens ayant besoin de soins médicaux vont être lourdement affectés, sur la durée. Le traumatisme psychologique des enfants du fait de l'attaque est sévère. Il est voué à durer, peut-être même toute leur vie.

Pour terminer, une attaque contre un hôpital pour enfants, où les enfants sont traités contre le cancer et d'autres maladies graves, n'est pas simplement un crime de guerre, mais transgresse très franchement les bornes de l'humanité. Nos médecins et employés s'efforcent autant que possible de sauver la vie d'enfants, même sous les missiles et sous les tirs. Nous ne nous rendrons pas.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Zhovnir de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. de Rivière (France) : Je remercie M^{me} Msuya et M. Zhovnir pour leurs interventions.

Le lundi 8 juillet, la Russie a procédé à des frappes massives contre de nombreuses cibles civiles en Ukraine. Ses missiles ont touché l'hôpital pour enfants Okhmatdyt, où les enfants sont traités pour des pathologies lourdes, y compris des cancers. Une autre frappe, quelques heures après, a touché un centre médical à Kiev. Selon un bilan encore provisoire, ces attaques ont tué au moins 37 personnes. Une fois de plus, la Russie a délibérément ciblé des quartiers résidentiels et des infrastructures de santé. La France condamne ces violations flagrantes du droit international, qui s'ajoutent à la longue liste des crimes de guerre dont la Russie devra rendre compte.

Comme elle le fait depuis près de deux ans avec des frappes massives contre les infrastructures énergétiques du pays, elle cible des objectifs civils et cherche à saper la résilience du peuple ukrainien. La France réaffirme son soutien

aux travaux menés par les Nations Unies et d'autres organisations pour documenter ces violations et assurer une reddition des comptes. Ces actes s'ajoutent aux transferts forcés d'enfants ukrainiens. Toutes ces violences graves commises contre les enfants ont justifié, cette année encore, l'inscription de la Russie sur la liste d'infamie du rapport annuel sur les enfants et les conflits armés (S/2024/384, annexe II). Ces faits viennent confirmer une nouvelle fois que notre soutien à l'Ukraine doit se poursuivre et s'amplifier. Comme l'a rappelé le Conseil européen le 27 juin dernier, la Russie ne peut ni ne doit gagner cette guerre. La France continuera donc à fournir à l'Ukraine le soutien nécessaire à sa légitime défense, aussi longtemps qu'il le faudra.

Elle poursuivra son aide humanitaire à l'Ukraine. Elle a mobilisé 300 millions d'euros en 2022 et 2023. En 2024, la France fournira plus de 100 millions d'euros dans les secteurs de la santé, de l'éducation, du déminage, de l'énergie et de l'eau.

Nous appelons à nouveau la Russie à retirer ses troupes du territoire ukrainien, comme l'a demandé la Cour internationale de Justice dès le 16 mars 2022. Nous resterons mobilisés pour faire respecter les principes de la Charte des Nations Unies et condamnerons sans relâche leur violation.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Joyce Msuya, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim, de son exposé. J'ai écouté avec attention la déclaration de M. Zhovnir. Je salue la présence dans cette salle des représentants de l'Ukraine, de la Pologne et de l'Union européenne.

L'Équateur observe avec une profonde inquiétude l'intensification récente des hostilités en Ukraine, des hostilités qui ont fait de nombreux morts et blessés, et ont également touché des bâtiments résidentiels et commerciaux dans plusieurs villes.

La destruction de l'hôpital pour enfants Okhmatdyt de Kyïv, qui, comme nous l'avons entendu, a fait de nombreuses victimes civiles innocentes, y compris des enfants et des femmes, est particulièrement inadmissible. Les installations sanitaires, telles que les hôpitaux et autres infrastructures créées à des fins médicales, doivent être respectées et protégées en toutes circonstances et par toutes les parties à un conflit. Nous espérons que cette attaque fera l'objet d'une enquête approfondie pour qu'elle ne reste pas impunie.

Les images choquantes qui montrent les souffrances causées par ces attaques, ainsi que celles d'il y a quelques semaines montrant la panique parmi des civils qui s'amusaient paisiblement sur une plage en Crimée occupée, démontrent la tragédie humaine qui se déroule sous nos yeux en raison de ce conflit.

L'Équateur réitère son appel à toutes les parties pour qu'elles respectent le droit international humanitaire, en particulier les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution. En effet, il est impératif de protéger la vie des civils et de sauvegarder les infrastructures civiles. Je voudrais rappeler que le Secrétaire général, se faisant l'écho de ce que je considère comme un appel général de la communauté internationale, n'a cessé d'exhorter les parties à s'abstenir d'utiliser des armes explosives dans les zones peuplées, car leur utilisation peut causer des dommages directs, sans discrimination et à long terme. C'est la raison pour laquelle les combats doivent se dérouler loin des zones urbaines.

Ce conflit est une tragédie pour les peuples de la Russie et de l'Ukraine et doit donc prendre fin. Il est décourageant de constater que, malgré les efforts et les initiatives en faveur de la paix, les hostilités s'intensifient et que ce sont les civils qui continuent d'en faire les frais. Il faut passer d'une logique de domination et de force à une logique de diplomatie et de règlement pacifique des différends.

L'Équateur croit fermement en un règlement pacifique de ce conflit, par la négociation et par la voie diplomatique, sur la base du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et dans le cadre du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Je me joins à l'appel lancé à la Fédération de Russie pour qu'elle retire ses forces des territoires occupés, ainsi qu'aux appels de la communauté internationale pour que cette guerre ne dure pas un jour de plus.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais remercier la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim, Joyce Msuya, ainsi que M. Zhovnir pour leurs interventions. Je salue également la participation des représentants de l'Ukraine, de l'Union européenne et de la Pologne à la présente séance.

Nous sommes choqués qu'un hôpital pour enfants, où beaucoup souffrent de maladies graves et se trouvent dans des conditions de vulnérabilité extrême, a été touché par une frappe de la Russie. Et comme nous l'avons entendu, des tirs de missiles à travers l'Ukraine ont fait des morts et des blessés en frappant des infrastructures civiles à Kyïv, Dnipro, Kryvyi Rih, Pokrovsk, Sloviansk et Kramatorsk. Ces frappes auraient tué des dizaines de civils et touché le plus grand hôpital pour enfants de Kyïv, ainsi qu'un autre établissement médical dans la capitale. Je voudrais exprimer nos profondes condoléances à toutes les familles des victimes et des blessés, aux docteurs et à tous ceux qui ont été touchés par ces frappes terribles. Encore une fois, des enfants sont devenus les victimes de l'agression militaire russe qui continue depuis deux ans et cinq mois.

Nous condamnons fermement ces attaques. La population civile et les infrastructures civiles ne doivent pas être prises pour cible. Le droit international, en particulier les droits humains et le droit international humanitaire, doit être strictement respecté en toutes circonstances, et nous appelons la Russie à s'y conformer et à protéger la population et les infrastructures civiles. En vertu du droit international humanitaire, les hôpitaux bénéficient d'une protection spécifique.

L'horreur à laquelle les enfants et leurs familles doivent faire face depuis le début de la guerre en Ukraine ne semble pas près de diminuer. En 2023, les Nations Unies ont attribué aux forces armées russes et aux groupes armés affiliés 249 attaques contre des écoles et des hôpitaux, y compris à l'encontre de personnes protégées. Au cours des deux dernières années, près de 2 000 enfants auraient été tués ou blessés. Au lieu d'aller à l'école, les enfants des villes situées sur les lignes de front de l'Ukraine ont été contraints de passer entre 3 000 et 5 000 heures à s'abriter dans des sous-sols et des stations de métro, soit entre quatre et sept mois. Alors que l'Ukraine se bat pour son avenir en paix, ceux qui le construiront, notamment les enfants, doivent avoir la garantie d'être protégés. Le droit international humanitaire prévoit une protection spéciale pour les enfants.

En outre, un membre du personnel de santé aurait également été tué par la frappe d'hier. Là aussi, le droit international humanitaire est absolument clair : protéger le personnel humanitaire, y compris médical, est une obligation. Ceux qui risquent leur vie pour aider les autres doivent être protégés.

Aucun enfant ne devrait grandir sous la menace d'un tir de missile. Aucun enfant ne devrait trouver la mort dans les décombres d'un hôpital, censé être un lieu sûr de guérison et de rétablissement. Chaque enfant devrait avoir la possibilité de mener une vie sereine et sécurisée, et retrouver une existence normale. Pour que cela soit possible, la Russie doit mettre fin à son agression militaire contre l'Ukraine, cesser toutes les hostilités et retirer ses troupes de l'ensemble du territoire ukrainien. La Charte nous engage toutes et tous à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les États.

La Suisse reste déterminée à faire tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à une paix juste et durable en Ukraine, conformément à cette même Charte des Nations Unies et aux principes fondamentaux du droit international. C'est dans cet esprit que les 15 et 16 juin dernier, des représentantes et représentants de plus de 100 pays du monde entier et d'organisations internationales se sont réunis en Suisse pour discuter d'un cadre pour un

processus de paix basé sur le droit international, et notamment la Charte des Nations Unies, dans le but d'inspirer des mesures concrètes en faveur d'une paix juste et durable en Ukraine. Et nous allons maintenir cet engagement.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier les deux intervenants, M^{me} Msuya et M. Zhovnir, de leurs contributions. Je salue également la participation des représentants de l'Union européenne, de la Pologne et de l'Ukraine à cette séance.

Nous sommes choqués par les dernières frappes aériennes qui ont visé l'Ukraine et qui ont été menées par le pays que vous représentez, Monsieur le Président. Bien que nous ne comprenions pas les raisons de cette guerre, nous sommes convaincus que rien ne peut justifier ces attaques brutales contre des infrastructures civiles critiques. Rien ne justifie les attaques systématiques contre des installations médicales.

Hier, cette guerre d'agression a atteint un nouveau point bas lorsqu'un missile a été tiré directement sur l'hôpital Okhmatdyt, l'un des plus grands hôpitaux pour enfants d'Europe. Comme si cela ne suffisait pas, une frappe secondaire a détruit une maternité dans les environs. Nous voyons à nouveau tout le spectre de l'horreur que cette guerre a engendré, visant cette fois-ci les enfants et leurs parents. Cela transgresse en effet les bornes de l'humanité, comme l'a exprimé M. Zhovnir à l'instant.

En réponse aux affirmations de la Russie selon lesquelles ce sont les systèmes de défense antiaérienne qui sont responsables de cette dévastation, nous tenons à préciser qu'elles sont réfutées par des sources indépendantes. Nous déplorons les frappes de missiles russes et nous dénonçons le manque de responsabilité dont la Russie fait preuve à cet égard.

Le Conseil ne doit pas perdre de vue toute l'étendue des destructions causées par cette guerre. L'horrible tir de missiles d'hier n'est que la partie émergée de l'iceberg. L'Organisation mondiale de la Santé a confirmé qu'entre avril et mai, plus d'un tiers de toutes les attaques recensées contre des établissements de santé ont eu lieu en Ukraine.

Parallèlement, les besoins en matière de santé se sont accrus. Le nombre de victimes civiles n'a cessé d'augmenter en 2024, avec un bilan mensuel de plus en plus lourd. En mai, la nouvelle offensive autour de la ville de Kharkiv a provoqué le plus grand déplacement de population en Ukraine depuis 2023.

Les attaques contre des hôpitaux et le meurtre ou la mutilation d'enfants sont des violations graves commises contre des enfants en période de conflit armé. Les attaques délibérées contre les civils et les infrastructures

civiles critiques sont interdites par le droit international humanitaire. Rejeter la responsabilité revient à approuver l'impunité. La Charte des Nations Unies confère au Conseil de sécurité la responsabilité de combattre et de prévenir tous ces comportements.

Trop de pères et de mères ont été tués, trop d'enfants ont été privés d'avenir, trop de maisons et d'écoles ont été réduites à l'état de ruines, et trop d'hôpitaux ne fournissent plus des services vitaux. Nous avons vu suffisamment de morts et de destructions pour toute une vie. Aucune aide que nous pourrions apporter, qu'il s'agisse de réadaptation physique et psychosociale ou d'assistance aux services de santé et d'urgence, ne pourra soulager toutes ces souffrances. De grâce, il faut mettre fin à cette guerre. Elle dure depuis trop longtemps.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe par intérim Joyce Msuya et M. Zhovnir de leurs exposés opportuns et riches en informations.

Nous nous sommes déjà réunis dans cette salle pour débattre de la guerre en Ukraine à de nombreuses reprises, mais la séance d'aujourd'hui semble différente. Par où commencer après avoir vu les scènes d'horreur inimaginables d'enfants et de nourrissons attaqués dans leur lit d'hôpital ? Comment en sommes-nous arrivés là ?

Nous sommes conscients que les pertes civiles sont une conséquence tragique mais inévitable de la guerre, mais nous aimerions croire qu'il y a des limites à ne pas franchir. Dès le départ, la Fédération de Russie a tenté de justifier son invasion du territoire souverain de l'Ukraine en la qualifiant d'action défensive, mais rares sont ceux qui y croient. Ses attaques répétées et délibérées contre les civils et les infrastructures civiles tout au long du conflit sont indéfendables.

Cette dernière offensive de la Russie contre des cibles civiles en Ukraine est particulièrement infâme. Elle a fait de nombreuses victimes et causé d'importants dégâts aux infrastructures civiles, notamment le tir de missile contre l'hôpital pour enfants Okhmatdyt à Kyïv, où le Président coréen, M. Yoon Suk Yeol, et la Première Dame se sont rendus en juillet 2023 afin de réconforter les enfants qui y recevaient des soins et leurs familles. Il s'agit d'un nouveau triste record. Cette attaque contre les plus vulnérables d'entre nous trahit un manque fondamental d'humanité.

Les attaques sans discrimination menées actuellement par la Russie contre des biens de caractère civil en Ukraine constituent des violations flagrantes du droit international, y compris du droit international humanitaire, et

les responsables de ces actes odieux doivent être amenés à en répondre. Dans le même temps, nous sommes de tout cœur avec toutes les victimes.

Nous réaffirmons que l'invasion armée de l'Ukraine par la Russie et l'annexion des territoires ukrainiens par la force constituent de graves atteintes aux dispositions de la Charte des Nations Unies et au droit international, et sont contraires aux valeurs fondamentales qui sous-tendent le système international. À cet égard, je voudrais rappeler au Conseil que seule une poignée de pays, dont la Corée du Nord, ont reconnu l'annexion illégale du territoire ukrainien par la Russie. L'écrasante majorité des États Membres restent fermement convaincus que ces régions font partie intégrante d'un État ukrainien souverain.

Plus cette guerre perdure, plus les souffrances de la population seront grandes et plus le risque d'instabilité régionale sera élevé. La seule façon d'avancer est donc d'œuvrer avec diligence pour mettre rapidement fin à la guerre. À cet égard, ma délégation insiste une fois de plus sur le fait que tous les événements dévastateurs et toutes les souffrances humaines qui sévissent en Ukraine sont la conséquence de l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie. Cela doit cesser maintenant, sans conditions préalables.

La République de Corée entend continuer de soutenir le peuple ukrainien et de lui fournir une assistance vitale dans les domaines de la sécurité, de l'aide humanitaire et de la reconstruction, jusqu'à ce qu'il parvienne à une paix juste et durable sur ses terres.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya de son exposé et j'ai écouté attentivement la déclaration de M. Zhovnir.

Depuis le début de l'escalade de la crise en Ukraine en février 2022, le conflit en cours a fait un grand nombre de victimes civiles innocentes et a endommagé et détruit un grand nombre d'infrastructures, déclenchant une grave crise humanitaire avec d'énormes retombées, ce qui est une source de vives préoccupations pour la Chine.

La Chine est profondément préoccupée par l'intensification récente des combats, et par des attaques brutales et sporadiques qui ont fait un grand nombre de victimes. Nous appelons à nouveau les parties au conflit à faire preuve de rationalité et de retenue, à respecter le droit international humanitaire et à s'abstenir d'attaquer les civils et les infrastructures civiles.

Nul ne sort gagnant d'un conflit ou d'une confrontation, et les moyens militaires ne permettront pas d'instaurer une paix durable. Lors de sa récente rencontre avec des dirigeants étrangers en visite en Chine, le Président Xi

Jinping a souligné qu'il était dans l'intérêt de toutes les parties de mettre fin aux combats et de parvenir à un règlement politique dans les meilleurs délais, ajoutant que pour désamorcer la situation, il faut mettre l'accent sur le respect des trois principes suivants : pas d'extension du champ de bataille, pas d'escalade des combats et pas de provocation de la part de quelle partie que ce soit. Il a appelé la communauté internationale à contribuer à la création de conditions propices à la reprise d'un dialogue direct et de négociations entre les deux parties. Un cessez-le-feu ne sera possible que si toutes les grandes puissances exercent une influence positive plutôt que négative dans le contexte de ce conflit.

En ce qui concerne la question de l'Ukraine, la Chine a toujours soutenu que la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays devaient être défendus, que les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies devaient être respectés, que les préoccupations légitimes de tous les États en matière de sécurité devaient être prises au sérieux, et que tous les efforts en faveur d'un règlement pacifique de la crise devaient être appuyés.

Nous appelons les parties au conflit à faire preuve de volonté politique, à faire des compromis et à entamer des pourparlers de paix dans les plus brefs délais. Nous appelons la communauté internationale, sur la base d'une position objective et impartiale, à créer les conditions propices à la cessation des combats dans les meilleurs délais et à jouer un rôle actif à cet égard. Nous appelons toutes les parties concernées à œuvrer de concert, à défendre une vision de la sécurité commune, globale, durable et fondée sur la coopération, et à promouvoir la construction d'une architecture européenne de sécurité équilibrée, efficace et durable. La Chine continuera de promouvoir activement les pourparlers de paix à sa façon, de déployer des efforts inlassables et de jouer un rôle constructif dans la promotion d'un règlement politique rapide de la question ukrainienne.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe par intérim, M^{me} Joyce Msuya, de son exposé, et je prends note des informations guère encourageantes fournies par M. Volodymyr Zhovnir. Je me félicite de la participation des représentants de l'Ukraine et de la Pologne ainsi que du Chef de la Délégation de l'Union européenne à la présente séance.

La Sierra Leone prend note avec une profonde inquiétude des récentes frappes balistiques signalées contre les civils et les infrastructures civiles dans toute l'Ukraine. Des missiles auraient frappé plusieurs villes ukrainiennes au cours d'une attaque diurne, tuant au moins 31 personnes, en blessant environ 125 autres et

endommageant gravement un grand hôpital pour enfants. D'après les informations disponibles, les personnes tuées suite aux multiples frappes de missiles comprennent des médecins, des patients, des femmes et des enfants, qui représentent ce que la société a de meilleur, mais qui sont aussi les plus vulnérables en période de conflit armé.

La Sierra Leone présente ses plus sincères condoléances aux familles des victimes des frappes balistiques.

La Sierra Leone déplore les attaques contre les civils, les biens de caractère civil et les objets protégés, et les infrastructures vitales. Les informations relatives à la frappe de missile qui a touché le principal hôpital pour enfants de Kyïv, entraînant la perte de vies innocentes et causant des dommages considérables à un établissement de santé essentiel, sont désolantes et à fendre le cœur. Nous appelons toutes les parties au conflit à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et à prendre des mesures immédiates en faveur de la désescalade.

Comme nous l'avons déjà dit ici dans la salle du Conseil, les attaques délibérées contre des zones résidentielles ou civiles, des infrastructures civiles et des services essentiels, tels que les hôpitaux, les écoles, les installations d'approvisionnement en eau et en énergie, sont inacceptables et interdites par le droit international. Elles constituent une menace importante pour la sécurité et le bien-être des populations les plus vulnérables et protégées, et violent les principes fondamentaux de l'humanité et les principes du droit international humanitaire.

Les effets dévastateurs de ces frappes sur les civils, y compris les femmes et les enfants, nous rappellent brutalement qu'il est urgent de mettre fin à la violence et de renouveler notre engagement à protéger les vies et les infrastructures civiles dans les zones de conflit. Il est également urgent de mener des enquêtes indépendantes afin de garantir l'obligation de rendre des comptes. Nous appelons toutes les parties concernées à faire preuve de retenue et à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de faire de nouvelles victimes civiles et de causer des dommages aux infrastructures critiques. La protection des civils doit être primordiale dans tout conflit, y compris dans le conflit ukrainien. La priorité collective absolue du Conseil de sécurité doit être de veiller à ce que les parties au conflit garantissent la sécurité des civils.

Je voudrais donc conclure en exhortant toutes les parties à donner la priorité à la protection des civils et des infrastructures critiques, y compris les hôpitaux, afin de garantir la fourniture des services essentiels au bien-être et à la stabilité des civils. Les parties concernées doivent

choisir et privilégier la paix. La paix ne se fait pas entre amis mais entre des parties en désaccord. La paix ne peut pas non plus être laissée au hasard.

La Sierra Leone réitère donc son appel pour que des mesures conséquentes soient prises en vue d'une cessation immédiate des hostilités et pour que des efforts diplomatiques constructifs et inclusifs soient déployés afin de parvenir à un règlement juste et durable du conflit. En prenant ces mesures importantes, nous appelons au plein respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et à prendre en compte les préoccupations légitimes de toutes les parties.

M. Yahiaoui (Algérie) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M^{me} Joyce Msuya, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, de son exposé. Nous avons également suivi l'exposé de M. Volodymyr Zhovnir.

L'Algérie exprime à nouveau sa profonde préoccupation face à l'escalade des tensions provoquée par les opérations militaires en Russie et en Ukraine. Malheureusement, ce sont les civils qui continuent de faire les frais de cette escalade. En outre, la situation humanitaire désastreuse est également une source de profonde préoccupation et nécessite que les deux parties s'engagent clairement à y remédier. Alors que nous nous réunissons à nouveau pour discuter de cette situation alarmante sur le terrain, nous ne voyons malheureusement toujours aucun signe de désescalade.

Dans ce contexte, nous voudrions souligner les points suivants.

Premièrement, il est essentiel d'accorder la priorité aux efforts diplomatiques visant à remédier à la crise humanitaire en Ukraine de manière globale. Cela ne sera possible que si toutes les parties s'engagent clairement en faveur de la désescalade et du respect de la Charte des Nations Unies et du droit international, y compris le droit international humanitaire.

Deuxièmement, la logique de la confrontation n'a jamais permis de régler le moindre différend. Elle doit céder la place à la retenue, au dialogue et aux négociations, sur la base des principes d'inclusion et de règlement pacifique des différends. Le recours aux armes ne peut que conduire à davantage de pertes en vies humaines, y compris parmi les civils, et en particulier les enfants. Cela ne fera qu'aggraver les souffrances de la population et la destruction des infrastructures et entravera le règlement

du conflit. L'Algérie réaffirme sa volonté de soutenir tous les efforts visant à instaurer la paix et à jeter les bases d'un règlement durable et pacifique de la crise.

Troisièmement, la polarisation résultant de cette crise est une source de préoccupation pour l'Algérie. Elle contribue à une nouvelle escalade qui a des conséquences désastreuses pour la paix et la sécurité internationales, y compris la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique. L'Algérie demeure convaincue que les efforts multilatéraux et l'intensification des efforts diplomatiques internationaux sont les meilleurs moyens d'obtenir des résultats concrets dans le contexte de cette crise. Ces efforts permettront de préserver les cadres diplomatiques et de parvenir à un règlement pacifique, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et aux préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe par intérim, M^{me} Joyce Msuya, et M. Zhovnir de leurs exposés.

Comme cela a été le cas lors des séances précédentes, les attaques aériennes russes à grande échelle se poursuivent dans toute l'Ukraine, et les infrastructures critiques continuent d'être prises pour cible, causant davantage de morts, de destructions et de traumatismes. Hier, la Fédération de Russie a lancé une nouvelle vague de frappes meurtrières dans plusieurs régions d'Ukraine. Au moins 40 missiles à longue portée ont frappé des cibles dans tout le pays, faisant des dizaines de morts et plus de 150 blessés.

L'hôpital pour enfants Okhmatdyt, le plus grand hôpital pour enfants d'Ukraine et le principal centre de traitement du pays pour les enfants atteints de cancer, a également été touché lors de ces attaques. Douze départements ont été endommagés et une partie du seul laboratoire d'oncologie et d'hématologie d'Ukraine a été complètement détruite. L'alimentation en électricité, en oxygène et en eau a été interrompue et des personnes sont piégées sous les décombres. Le nombre exact de victimes reste inconnu. La maternité ISIDA, située dans la capitale ukrainienne, a également été gravement endommagée par les débris.

L'hôpital Okhmatdyt abrite 27 sources de rayonnements ionisants et bénéficie du programme de coopération technique de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Ce tir de missiles ne met pas seulement des vies en danger, mais constitue également une violation des valeurs et principes fondamentaux de l'AIEA.

Nous présentons nos condoléances aux familles qui ont subi la perte insupportable de leurs proches et

souhaitons un prompt rétablissement aux personnes blessées à la suite des attaques impitoyables perpétrées dans toute l'Ukraine.

Les établissements de santé et d'enseignement doivent toujours être protégés afin de garantir la fourniture ininterrompue de services de santé et d'éducation à l'ensemble de la population ukrainienne. Les attaques contre les civils et les biens de caractère civil doivent cesser. Cela doit être au centre de nos efforts. Le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme doivent être respectés en toute circonstance.

Malte condamne ces attaques avec la plus grande fermeté. Nous appelons de nouveau les parties à cesser immédiatement toutes les attaques contre les hôpitaux, les immeubles d'habitation et les infrastructures critiques en Ukraine, et nous demandons à nouveau à toutes les parties de respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire.

Les événements d'hier se sont déroulés dans le contexte d'une nouvelle offensive militaire lancée par la Russie dans la région de Kharkiv. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, 18 morts et 81 blessés ont été signalés à la suite de plus de 175 attaques contre des infrastructures de soins de santé en Ukraine au cours du premier semestre de 2024. Ces attaques ont, de la même manière, mis en danger la vie de milliers d'enfants, d'agents de santé et de civils, y compris des populations déjà vulnérables, en particulier les personnes âgées, les enfants et les personnes handicapées.

Malte rappelle que les auteurs de ces actes doivent être tenus pour responsables des dommages causés. Nous exprimons notre plein appui au mandat de la Cour pénale internationale, de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine et du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, ainsi qu'aux travaux relatifs à la mise en place d'un futur mécanisme d'indemnisation.

Pour terminer, Malte réaffirme que la seule voie vers une paix globale, juste et durable et la fin des souffrances infligées à des Ukrainiens innocents passe par un retrait immédiat, complet et sans condition par la Russie de ses forces et de son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M. Kumanga (Mozambique) (*parle en anglais*) : Nous remercions Joyce Msuya, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim et Coordinatrice

adjointe des secours d'urgence, des informations qu'elle nous a fournies. Nous avons pris note de l'exposé de M. Volodymyr Zhovnur. Nous saluons également la participation à la présente séance des représentants de l'Ukraine et de la Pologne, ainsi que de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Compte tenu de l'attaque signalée qui a fait des victimes civiles et des blessés et détruit des sites et infrastructures civils critiques en Ukraine, ma délégation voudrait insister sur les éléments suivants.

Premièrement, les décès de civils, qu'ils soient intentionnels ou accidentels, et les situations où les parties au conflit mettent les civils en danger en les plaçant à proximité de cibles militaires ne sauraient être tolérés. Nous demandons instamment aux parties belligérantes de faire preuve de la plus grande retenue et de s'abstenir d'utiliser des armes explosives dans les zones peuplées, principale cause de pertes civiles en Ukraine.

Notre position concernant la dimension humanitaire de ce conflit et d'autres conflits reste cohérente et inchangée et mérite d'être rappelée. Premièrement, le respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, dont la protection des civils est la pierre angulaire, doit être garanti en toute circonstance. Deuxièmement, toutes les parties doivent respecter et faire respecter rigoureusement les principes de distinction, de précaution et de proportionnalité. Les parties belligérantes doivent déterminer si les préjudices civils risquent d'être excessifs par rapport à l'avantage militaire concret attendu. Toutes les parties doivent faciliter l'accès total, sûr, rapide et sans entrave du personnel humanitaire et des secours destinés aux civils dans le besoin.

En fin de compte, mettre fin à ce conflit est la mesure la plus importante qui s'impose pour remédier à ses conséquences humanitaires anthropiques. Pour ce faire, nous demandons instamment aux parties de cesser immédiatement les hostilités, de reprendre des négociations directes sans conditions préalables et de s'engager dans un dialogue de bonne foi.

Saisissons l'occasion qui est nous donnée de renouveler notre engagement envers l'ONU, qui est l'instance idéale pour lancer un véritable dialogue en vue d'une solution négociée pour régler ce conflit et établir une paix juste, globale et durable, permettant de remédier aux causes profondes du conflit et garantissant le respect de la Charte des Nations Unies.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim, M^{me} Joyce Msuya,

et le docteur Volodymyr Zhovnur de leurs exposés. Nous saluons la participation des représentants de l'Ukraine, de la Pologne et de l'Union européenne à la présente séance. Nous présentons également nos condoléances au peuple et au Gouvernement ukrainiens, notamment aux familles et aux proches des personnes qui ont été tuées hier, et nous souhaitons aux blessés un prompt et complet rétablissement.

Le Guyana est extrêmement préoccupé par la poursuite des attaques contre les civils et les infrastructures civiles depuis le début de cette guerre. Ces attaques ont coûté la vie à plus de 11 000 civils, dont des femmes et des enfants, et continuent de détruire des biens indispensables à leur survie. Nous avons à plusieurs reprises mis en garde contre les conséquences désastreuses d'une prolongation de cette guerre, en particulier compte tenu des attaques contre les hôpitaux, les systèmes de transport d'électricité, les ports où transitent des produits alimentaires et les systèmes d'approvisionnement en gaz et en eau, ainsi que du nombre élevé de victimes civiles.

Les frappes balistiques d'hier sont particulièrement choquantes. Il s'agirait de l'assaut le plus important depuis des mois, qui a fait plus de 30 morts, dont des enfants, et a causé d'importants dégâts à l'hôpital pour enfants Okhmatdyt de Kyïv. La frappe aérienne contre l'hôpital a réduit en ruines une grande partie de ce qui était autrefois un sanctuaire et un lieu de guérison pour tant d'enfants, détruisant ses services de toxicologie et d'oncologie, ainsi que de nombreuses autres unités. Nous condamnons ces attaques avec la plus grande fermeté, en soulignant que les civils les plus vulnérables, à savoir les enfants, figurent parmi les victimes malheureuses. Quel avantage militaire ou autre y a-t-il à tirer de cette attaque inadmissible contre un hôpital pour enfants ?

Les récits déchirants de violence, de mort et de destruction qui n'en finissent pas doivent nous obliger à prendre des mesures de toute urgence pour mettre fin à cette guerre. Les vies, notamment celles d'enfants innocents, ne peuvent continuer à être sacrifiées sur l'autel d'un dangereux jeu politique. Nous saluons les efforts de ceux et celles qui cherchent à trouver une solution pacifique au conflit et nous exhortons les parties à s'engager dans un processus politique et diplomatique sérieux visant à mettre fin au conflit. Nous les exhortons également à collaborer de bonne foi pour mettre fin aux souffrances des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont déjà payé un bien trop lourd tribut à cette guerre.

Le Guyana exige que les parties au conflit prennent toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les civils et les infrastructures critiques et qu'elles respectent

pleinement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, notamment la Charte des Nations Unies et le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Nous insistons sur la nécessité de garantir l'application du principe de responsabilité pour les violations en cours, car il s'agit d'un élément essentiel sur la voie de la paix. Nous appelons en outre la Fédération de Russie à retirer immédiatement ses forces militaires du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine.

Nous nous faisons l'écho de la grave préoccupation exprimée par la Secrétaire générale adjointe par intérim, et même de celle exprimée par l'ensemble de la communauté internationale, concernant la situation humanitaire de plus en plus désastreuse dans le pays. Il est difficile de concevoir que l'on persiste à refuser l'accès aux personnes qui ont désespérément besoin d'aide humanitaire. Nous appelons la Fédération de Russie à accorder un accès humanitaire à toutes les populations dans le besoin dans les territoires occupés. Nous saluons les interventions que continuent de mener les organismes humanitaires et appelons la communauté internationale à soutenir davantage leurs efforts, notamment en contribuant au fonds de réponse humanitaire.

Pour terminer, je tiens à insister sur l'urgence de régler ce conflit par des moyens pacifiques. Le Guyana continuera d'appuyer tous les efforts du Secrétaire général et des autres partenaires qui s'emploient avec diligence à mettre fin à cette guerre de manière pacifique et durable.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya de son exposé instructif. Je remercie également le Directeur général Zhovnir de son exposé, de son courage et de sa présence constante pour ses patients, même dans les circonstances les plus difficiles. Je salue la participation des représentants de la Pologne, de l'Union européenne et, tout particulièrement, de l'Ukraine à la présente séance.

J'irai droit au but. Nous sommes ici aujourd'hui parce que la Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, qui en assure actuellement la présidence tournante, a attaqué un hôpital pour enfants. Le simple fait de prononcer cette phrase me fait froid dans le dos. La Russie a attaqué un hôpital pour enfants en plein jour, faisant des morts et des blessés parmi les enfants. C'est glaçant.

Lundi matin, des missiles russes se sont abattus sur des cibles civiles, dont l'hôpital pour enfants Okhmatdyt, le plus grand établissement pédiatrique d'Ukraine et une bouée de sauvetage pour les plus vulnérables du pays. Dans les heures qui ont suivi, nous avons vu des images d'enfants blessés et ensanglantés rescapés des décombres ; de patients cancéreux âgés d'à peine quelques

années, sous perfusion intraveineuse, blottis les uns contre les autres à l'extérieur de l'unité de cancérologie que les bombardements ont détruite. Nous avons entendu comment les courageux médecins et infirmières se sont démenés pour mettre en sécurité les enfants malades, dont beaucoup étaient intubés et sous respirateur, et comment les membres de la communauté locale ont héroïquement fouillé les décombres dans l'espoir de trouver des survivants, pour ne pas alourdir encore le bilan des victimes.

Grâce à l'exposé du Directeur Zhovnir, nous comprenons mieux l'incidence de cette situation sur les 600 patients et les personnels de l'hôpital, y compris ceux qui étaient au bloc opératoire. Nous sommes de tout cœur avec celles et ceux qui ont perdu des êtres chers, qui se demandent comment leurs enfants vont pouvoir obtenir les médicaments et les soins dont ils ont besoin, et qui se réveillent ce matin dans la peur que la prochaine cible des frappes russes sera leur maison, leur entreprise ou leur famille.

Car soyons clairs : cette attaque d'une grande violence n'a rien d'un incident isolé. En mars 2022, des frappes aériennes russes ont endommagé une maternité et un hôpital pour enfants à Mariupol. En décembre 2023, un missile russe s'est abattu sur un centre médical à Dnipro. Je pourrais continuer, mais le fait est que, dans tout le pays, des centaines d'enfants ont été tués, des milliers d'autres ont été blessés et des millions encore ont été déplacés de leurs foyers tandis que la Russie poursuit sa campagne de terreur en Ukraine. Et puis il y a les enfants que la Russie a déportés ou transférés de force, spoliant les jeunes Ukrainiens non seulement de leur avenir mais de leur identité même.

Lorsque Poutine a annoncé son prétendu plan de paix le mois dernier, j'ai dit clairement qu'il s'agissait en réalité d'une tentative scandaleuse de contraindre l'Ukraine, sous la menace des armes, à accepter une paix injuste (voir S/PV.9660). Et si quiconque doutait que ce soit bien le cas, l'attaque d'hier montre à suffisance que Poutine n'est pas intéressé par la paix. Il est déterminé à semer la mort et la destruction pour servir sa guerre d'agression.

Évidemment, Poutine ne s'est pas contenté d'attaquer des hôpitaux. La Russie a intensifié ses attaques coordonnées contre les infrastructures énergétiques de l'Ukraine, mettant hors service plus de la moitié de la production d'électricité du pays. Les centrales électriques de Kharkiv fonctionnent à une capacité fortement réduite en raison des attaques quasi quotidiennes. Des dizaines de milliers de personnes ont dû évacuer. Il s'agit d'une tentative cruelle et délibérée de priver de chauffage des millions d'Ukrainiens cet hiver.

Je l'ai déjà dit et je le répète : c'est la Russie qui a commencé cette guerre, et elle peut y mettre fin à tout moment. Comme l'a dit mon collègue français, la Russie ne peut ni ne doit gagner cette guerre. Elle peut choisir de retirer ses forces d'Ukraine et de mettre fin à ses attaques contre les hôpitaux et les centrales électriques. Elle peut mettre un terme à sa campagne de torture et de déportation et à ses violations répétées du droit international. Elle peut tenir compte de la volonté des plus de 140 pays qui ont demandé à maintes reprises que cette folie cesse.

En attendant, et en attendant que les auteurs de ces atrocités rendent des comptes et que leurs victimes se voient accorder la justice qu'elles méritent, les États-Unis resteront aux côtés de l'Ukraine. Nous resterons aux côtés de l'Ukraine dans ses efforts pour défendre ses frontières, et nous nous tiendrons aux côtés de l'Ukraine, ici, au Conseil. Comme cela a été énoncé durant le sommet sur la paix en Ukraine organisé en Suisse le mois dernier, nous appuierons le droit de légitime défense de l'Ukraine et nous investirons dans le relèvement, la reconstruction, la réforme et la modernisation du pays ; et nous défendrons les principes consacrés par la Charte des Nations Unies, notamment le respect de la souveraineté, de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale des États. Nous encourageons tous les membres du Conseil et tous les éléments de la communauté internationale à faire de même.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier M^{me} Msuya, Secrétaire générale adjointe par intérim, et M. Zhovnrir de leurs exposés, et je salue la participation des représentants de l'Ukraine, de la Pologne et de l'Union européenne à notre séance aujourd'hui.

Au nom du Gouvernement britannique, je présente nos plus sincères condoléances au Docteur Zhovnrir et aux victimes des effroyables frappes aériennes que la Russie a menées récemment en Ukraine, ainsi qu'à leurs familles et à leurs proches.

Depuis le 23 février 2022, en menant encore et encore des attaques contre l'Ukraine, la Russie a tué des enfants ukrainiens ; la Russie a blessé des enfants ukrainiens et porté atteinte à leur intégrité physique ; la Russie a enlevé des enfants ukrainiens ; et hier, la Russie a récidivé en prenant pour cible les enfants blessés et malades de l'hôpital Okhmatdyt. Nous sommes face à une lâcheté dépravée. Cela doit cesser.

Je m'étais rendue à l'hôpital Okhmatdyt en décembre dernier. Il était devenu un refuge pour les enfants blessés dans des attaques menées partout en Ukraine. J'ai pu constater par moi-même le dévouement du Docteur Zhovnrir et de son équipe, et les soins qu'ils prodiguent. J'ai rencontré

deux petites filles, parmi tant d'autres, qui étaient résolues à réapprendre à marcher grâce à des prothèses. Une avait été blessée dans l'attaque russe sur Kharkiv, l'autre dans la frappe russe sur la gare de Kramatorsk.

Les attaques visant délibérément des civils ou des biens de caractère civil sont constitutives de crimes de guerre. La Cour pénale internationale a déjà délivré des mandats d'arrêt, pour crimes de guerre présumés, contre le Président russe, l'ancien Ministre de la défense, le Chef d'état-major général et la Commissaire aux droits de l'enfant. Depuis le 23 février 2022, la Russie a violé la Charte des Nations Unies et enfreint à maintes reprises le droit international humanitaire. Sa conduite est un outrage au Conseil de sécurité, et tout particulièrement au fauteuil de Président. Nous devons nous exprimer d'une seule voix pour condamner les actions de la Russie et défendre résolument la Charte des Nations Unies et ses garanties de souveraineté et d'intégrité territoriale, ainsi que le droit international et le droit international humanitaire.

Pour sa part, le Royaume-Uni continuera, en lien avec ses partenaires, de veiller à ce que l'Ukraine soit en mesure de se défendre contre ces actes de violence barbares, comme l'a confirmé le Ministre de la défense de mon pays ce week-end à Odesa, où il a annoncé de nouvelles mesures en matière d'aide militaire pour la défense de l'Ukraine. Lors du sommet de l'OTAN cette semaine, nous démontrerons notre détermination à soutenir l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra. Nous nous efforcerons également de garantir l'application du principe de responsabilité et la justice pour le peuple ukrainien. Nous appuierons par ailleurs les efforts de l'Ukraine pour garantir une paix juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies.

Je tiens à saluer la résilience exceptionnelle du peuple ukrainien et, en particulier, à rendre hommage aux services d'urgence ukrainiens, notamment au cours des dernières 48 heures. J'exprime également mon admiration pour les médecins et tout le personnel hospitalier de l'hôpital Okhmatdyt, ainsi que pour leurs patients.

Pour terminer, j'appelle à nouveau la Russie à mettre fin à son agression contre l'Ukraine, à retirer immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine et à cesser de tuer des enfants ukrainiens.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Msuya et M. Zhovnrir de leurs exposés détaillés. Aujourd'hui, nous sommes de nouveau réunis pour faire face à la sombre réalité provoquée par l'escalade des attaques menées par la Russie dans toute l'Ukraine.

Selon les informations dont nous disposons, une pluie de missiles russes s'est abattue sur l'Ukraine, causant de sérieux dégâts et faisant de nombreuses victimes, notamment dans un hôpital pédiatrique de Kyïv où de nombreux jeunes enfants innocents sont hospitalisés. Le Japon condamne avec la plus grande fermeté les attaques menées par la Russie contre des civils et des infrastructures civiles en Ukraine. Nous adressons nos sincères condoléances aux personnes qui ont perdu des êtres chers et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. En particulier, nous espérons sincèrement que les enfants qui reçoivent un traitement bénéficieront rapidement de soins appropriés.

Nous sommes profondément frustrés par les informations qui nous ont été communiquées à nouveau concernant les pertes civiles nombreuses et croissantes causées par la violation flagrante de la Charte des Nations Unies par un membre permanent du Conseil de sécurité. La guerre d'agression non provoquée de la Russie contre l'Ukraine a fait un nombre incalculable de morts et de blessés parmi les civils innocents, et elle continue d'exacerber la crise humanitaire sur le terrain.

Depuis le début de l'agression russe, de nombreux enfants, qui devraient être l'avenir de l'Ukraine et du monde, ont été tués ou mutilés sans pitié. Selon le rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés (S/2024/384), pour la seule année 2023, l'ONU a vérifié les meurtres de 80 enfants et des atteintes à l'intégrité physique de plus de 330 enfants. Ce rapport indique également que plus de 200 écoles et 90 hôpitaux ont été attaqués. Ce qui est ahurissant, c'est que ces chiffres ne rendent pas compte de façon exhaustive des répercussions de cette guerre sur les enfants. Nous ne devons pas non plus oublier les enfants enlevés par la Russie. Ces enfants doivent être renvoyés chez eux et être immédiatement réunis avec leurs proches.

Ma délégation est profondément indignée par le mépris persistant de la Russie pour le droit international, notamment le droit international humanitaire. Les attaques prenant pour cible des civils et des biens de caractère civil sont expressément interdites par le droit international humanitaire. La communauté internationale ne tolérera pas l'impunité des responsables de ces attaques, et les auteurs de violations du droit international humanitaire et de tout autre acte odieux doivent être identifiés et amenés à en répondre.

Nous réaffirmons de nouveau clairement notre position et nous exhortons la Russie à mettre fin à son agression et à se retirer immédiatement et sans condition

du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine. Le Japon continue de soutenir le peuple ukrainien.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Je tiens tout d'abord à remercier la France et l'Équateur d'avoir demandé la tenue de cette séance.

Comme le montrent clairement les déclarations de nos collègues occidentaux, qui sont très succinctes, l'attaque présumée de la Russie contre l'hôpital pour enfants, qui fait l'objet de notre débat aujourd'hui, n'est pas un sujet très gratifiant pour eux. Ils ont probablement vu de nombreuses photos et vidéos de ce qui s'est passé, qui montrent clairement que c'est un missile antiaérien ukrainien qui a frappé l'hôpital. En conséquence, les membres occidentaux du Conseil de sécurité se livrent à une véritable gymnastique verbale pour tenter de protéger le régime de Kyïv par tous les moyens.

Pour nous, cette séance est une excellente occasion de dire la vérité sur ce qui s'est réellement passé. Cependant, comme nous le savons tous, la vérité n'intéresse pas nos collègues occidentaux et, dans la plus pure tradition de la provocation de Boutcha ou celle de l'hôpital de Marioupol mentionnée aujourd'hui, ils ont tenté de prendre leurs désirs pour des réalités en condamnant une frappe prétendument intentionnelle de l'armée de l'air russe contre un établissement médical pour enfants.

La malhonnêteté de ces manœuvres est patente, et les Ukrainiens eux-mêmes n'ont pas tardé à s'en rendre compte grâce aux images vidéo de la frappe qui ont rapidement commencé à circuler sur Internet, invalidant tous les efforts déployés par Kiev et les propagandistes occidentaux. Voici les références des publications les plus complètes, accessibles avec ce code QR. Et voici les informations qui ont été immédiatement publiées sur l'application Telegram en Ukraine, qui reste pour les Ukrainiens la seule source d'information non censurée par les autorités ukrainiennes :

« Le Bureau du Président a donné l'ordre à tout le monde de publier et de diffuser uniquement les informations relatives à la clinique pour enfants Okhmatdyt afin de : a) détourner l'attention d'autres objets très intéressants également touchés par la frappe, car les gens pourraient demander au Gouvernement pourquoi des installations militaires sont situées aussi près de zones résidentielles et d'hôpitaux ; b) tenter de remonter le moral des soldats et de la population en alimentant la haine de l'ennemi en disant que ce dernier aurait délibérément pris pour

cible des enfants, alors que tout le monde sait que l'hôpital a été touché par les fragments d'un missile abattu ; c) détourner l'attention du grand public de l'anarchie gouvernementale, de la corruption, des augmentations des droits de douane, des hausses de prix, de la désillusion croissante, etc. ; d) détourner l'attention du recul constant des forces armées ukrainiennes ; e) fournir une raison supplémentaire pour justifier la campagne de mobilisation permanente menée au nom de Zelenskyy et ; f) créer un battage médiatique dans la presse occidentale juste avant le sommet de l'OTAN ».

Voici un autre témoignage :

« En ce qui concerne la frappe sur l'hôpital Okhmatdyt, il est clair qu'il s'agit d'un missile antiaérien du système national avancé de missiles sol-air ukrainien qui a dévié de sa trajectoire et a frappé un bâtiment situé à proximité de l'hôpital pour enfants. »

Les systèmes occidentaux de défense antiaérienne ratent eux aussi souvent leurs cibles. Selon toute vraisemblance, le missile a perdu sa cible dans les airs et a capté le signal thermique de l'hôpital, confondant ainsi les cibles. C'est également ce qui s'est passé lorsqu'un missile antiaérien ukrainien s'est écrasé sur un tracteur en Pologne, tuant des Polonais. Si le bâtiment avait été touché par un missile X-101, les dégâts auraient été beaucoup plus importants.

Nous écrivons sans cesse que les missiles antiaériens ukrainiens ratent souvent leur cible. Nous avons déjà été témoins de nombreuses tragédies de ce type, et le Bureau du Président ment constamment à la population en disant que ce sont les Russes qui frappent intentionnellement des immeubles résidentiels. Le Bureau du Président doit en permanence alimenter la haine des Ukrainiens et justifier la poursuite de la guerre par des tragédies artificielles de ce type. Les militaires eux-mêmes admettent qu'un grand nombre de ces tragédies étaient dues à « l'activation de leurs système de défense aérienne ». Ce sont là les propos de citoyens ukrainiens, pas les miens.

J'espère que les membres comprennent désormais que peu importe à quel point le régime de Kiev et ses parrains occidentaux se démènent pour présenter la tragédie comme s'il s'agissait d'une attaque russe délibérée, cette version ne tient pas la route, même aux yeux des Ukrainiens ordinaires. Nous regrettons que le Conseil de sécurité ait été entraîné dans la sale campagne de propagande de Kiev et de ses complices.

D'ailleurs, nous souhaitons poser une question à M. Zhovnr : comment a-t-il su, lorsqu'il est sorti, que c'est

la Russie qui avait frappé l'hôpital ? Qui lui a donné cette information si ostensiblement contraire et à la vérité et au bon sens ? Ne se rend-il pas compte que, s'il s'était agi d'un missile russe, il ne resterait rien du bâtiment et que tous les enfants et la plupart des adultes auraient été tués, plutôt que blessés ? Enfin... À en juger par l'écran vide, il est peu probable que nous obtenions une réponse de M. Zhovnr.

Nous avons dit à maintes reprises que la Russie n'attaquait pas les cibles civiles en Ukraine. En ce qui concerne les frappes effectuées par les forces aérospatiales russes contre des sites de l'industrie de l'armement de l'Ukraine et des bases aériennes de l'armée ukrainienne, nous pouvons confirmer que l'une des cibles visées à Kiev était l'usine Artem, un des fleurons du conglomerat ukrainien baptisé Industrie ukrainienne de la défense. La cible que constituait cet important fabricant de missiles, armes et munitions destinés à être utilisés en vol a bien été atteinte, ce que confirment des données basées sur une évaluation objective et le témoignage des habitants de Kiev eux-mêmes.

L'usine est située à environ 2 kilomètres d'Okhmatdyt, l'hôpital pour enfants qui a été touché. Il y a donc tout lieu de croire que l'hôpital a été frappé par un missile antiaérien ukrainien tiré pour intercepter le missile russe visant l'usine. De telles tragédies pourraient être évitées si le régime de Kiev ne déployait pas des systèmes de défense aérienne et des armes lourdes dans les zones résidentielles, ce qui, en l'occurrence, s'inscrit en violation du droit international humanitaire. Cependant, ses sponsors occidentaux préfèrent fermer les yeux sur ce fait important.

Nous nous devons également de mentionner que, sur les médias sociaux, les Ukrainiens eux-mêmes ont remarqué une tendance très intéressante : cette tragédie, un missile de défense aérienne frappant un hôpital pour enfants, est survenue précisément la veille du sommet de l'OTAN. Il s'agissait du troisième sommet de l'OTAN depuis le début de l'opération militaire spéciale, et des événements similaires se sont produits avant chacun d'entre eux. C'est déjà ce qui s'était passé le 27 juin 2022, lorsque les médias ukrainiens ont fait état d'une explosion dans un centre commercial de Kremenouchoug, dans la région de Poltava, à un moment où, prétendument, des centaines de personnes s'y trouvaient. Mais en réalité, le centre commercial était fermé, et l'incendie a été provoqué par l'explosion de munitions fournies par les États-Unis et l'Europe, qui étaient stockées dans un bâtiment voisin. La situation s'est reproduite dans la nuit du 6 juillet 2023, lorsque les forces russes ont frappé les positions où des soldats ukrainiens et des mercenaires étrangers s'étaient déployés temporairement à Lvov. Il convient de noter que le maire de Lvov, M. Sadovyi, a reconnu que ce

sont les fragments d'un missile de défense aérienne qui ont endommagé des bâtiments résidentiels. Et tous ces cas ont été exploités au maximum par le chef de la clique de Kiev pour extorquer des armes supplémentaires pour l'Ukraine. Il s'agit d'une tendance vraiment curieuse, et il est très révélateur que les médias ukrainiens l'aient remarquée eux aussi.

Soit dit en passant, une autre question mérite d'être posée, en lien avec ce que le Représentant permanent de la Slovaquie a dit concernant des preuves censées confirmer le tir d'un missile russe sur l'hôpital d'Okhmatdyt. Des vidéos postées par des internautes ukrainiens montrent cinq missiles russes frappant l'usine Artem en succession rapide, missiles qui n'ont été ni interceptés, ni endommagés. De même, sur les vidéos, on peut voir un seul missile antiaérien ukrainien dans la zone de l'hôpital pour enfants. Là encore, il n'y a eu ni interception, ni dommages. Et il est impossible de se méprendre sur son identité : ses ailerons caractéristiques et d'autres éléments l'identifient clairement. Comment est-il possible que la défense antiaérienne ukrainienne n'ait intercepté aucun des cinq missiles tirés contre l'usine, mais qu'elle ait touché l'hôpital pour enfants ? Le représentant du régime de Kiev peut-il répondre à cette question ?

Nous attendons également une réponse des autorités norvégiennes, qui ont apparemment fourni à la clique de Zelensky des batteries de missiles sol-air norvégiens. Ont-elles autorisé Kiev à s'en servir pour frapper un hôpital pour enfants et à les déployer dans des zones résidentielles, en violation des normes du droit international humanitaire ?

Dans ce contexte, et suivant parfaitement sa ligne de propagande, M. Yermak, chef du Bureau de Zelensky, a déjà fait une déclaration selon laquelle, en substance, il est impossible de négocier avec la Russie. Il ne fait aucun doute que les dirigeants ukrainiens exploiteront la situation d'aujourd'hui pour continuer de faire la sourde oreille à la revendication de longue date de la société ukrainienne, et du monde entier, en faveur d'une solution pacifique à la crise ukrainienne. C'est compréhensible : une solution éliminerait la nécessité de proroger la loi martiale, or cela exigerait l'organisation d'élections. Et c'est précisément ce que la clique de Kiev, qui a perdu toute légitimité, redoute plus que tout car elle sait que la population voit le régime d'un très mauvais œil. Voilà donc pourquoi les dirigeants ukrainiens préfèrent cette logique insensée de sacrifier des dizaines, voire des centaines, de milliers de leurs concitoyens en les envoyant à l'abattoir.

Nous, en revanche, avons maintes fois plaidé pour l'ouverture de négociations et la fin des hostilités. Il faut toutefois une cessation des hostilités véritable, et non une

interruption qui permettra à Kiev de panser ses plaies et de se réapprovisionner en armes. Qui plus est, il faut remédier aux causes profondes de la crise ukrainienne, faute de quoi il ne pourra y avoir de paix durable ou pérenne. Nos conditions pour la fin du conflit ont été clairement énoncées par le Président Vladimir Poutine le 14 juin, durant une réunion avec les cadres de notre ministère des affaires étrangères.

Nous apprécions à leur juste mesure les initiatives de tous les États qui cherchent à instaurer un cessez-le-feu véritable et à répondre à nos préoccupations légitimes, plutôt qu'à se livrer à des effets de manche et à la propagande, comme c'était clairement le cas de la pseudo-conférence de paix en Suisse, qui s'est révélée totalement futile. Tant que Kiev et ses sponsors resteront sourds aux appels à la diplomatie, nous devons user de notre force militaire pour contraindre l'Ukraine à faire la paix et à remédier aux causes profondes de la crise actuelle.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les membres du Conseil de sécurité de leurs paroles de soutien et de leurs expressions de sympathie après les attaques barbares d'hier contre des civils ukrainiens, notamment des enfants. Je remercie également M^{me} Msuya, Secrétaire générale adjointe par intérim, et M. Zhovnir de leurs exposés détaillés, qui ont présenté les terribles conséquences de la frappe de missile russe.

Il me désole de devoir prendre acte de la présence du représentant du régime du terroriste Poutine dans le fauteuil du Président. C'est désormais une tradition pour la Russie que de marquer sa présidence du Conseil par des crimes de guerre odieux et des initiatives génocidaires. Cette fois-ci ne fait pas exception, et le fauteuil du Président est déjà couvert de sang. Hier, la Russie a pris délibérément pour cible le groupe peut-être le plus vulnérable et sans défense de toute société : les enfants souffrant d'un cancer et d'autres maladies mortelles.

Même en temps de paix, ces enfants sont confrontés à d'énormes problèmes et ont besoin d'un soutien et de soins spécifiques. L'aide et les dons apportés pour que ces enfants puissent recevoir un traitement médical, ainsi que les moments de joie qui leur sont offerts pour atténuer leurs souffrances, ont toujours été reconnus comme certaines des manifestations les plus touchantes d'humanité et d'empathie.

L'hôpital pour enfants Okhmatdyt à Kyïv, le plus grand centre médical traitant les jeunes patients atteints de cancer et d'autres maladies potentiellement mortelles, remplit cette mission et aide des milliers d'enfants ukrainiens et étrangers. Le Directeur général de l'hôpital Okhmatdyt vient d'expliquer au Conseil la position unique de cet hôpital dans le système de soins pédiatriques.

Hier, la Russie a de nouveau montré sa version infâme de l'empathie à l'égard des enfants en tirant un missile de croisière Kh-101 sur l'hôpital Okhmatdyt. La première diapositive présente une analyse des données de surveillance objectives de la trajectoire du missile de croisière le 8 juillet de 9 h 40 à 10 h 40. La photo montre la trajectoire du missile depuis le moment où il a pénétré dans l'espace aérien de l'Ukraine jusqu'au moment où il a frappé le bâtiment de l'hôpital. Les images vidéo montrent clairement que l'hôpital Okhmatdyt a été délibérément pris pour cible. Les images ont montré le moment où le missile Kh-101 a plongé vers le bâtiment de l'hôpital. Plus tard, les services de sécurité ukrainiens ont publié les photos des débris de ce missile, qui ont été retrouvés sur place.

En ce qui concerne la deuxième diapositive, lors de l'inspection des lieux, les enquêteurs des services de sécurité ukrainiens et de la police nationale ont trouvé et examiné des fragments et des pièces du missile qui a frappé l'hôpital. Selon l'évaluation préliminaire des spécialistes militaires, les objets retrouvés font partie des pièces et éléments du missile de croisière stratégique air-sol Kh-101, qui est utilisé par l'armée russe et notamment par les unités d'aviation russes à long rayon d'action. La photo de droite ci-dessous montre le fragment identifié de la coque du missile de croisière Kh-101, avec une partie du numéro de série.

La troisième diapositive montre des fragments du missile Kh-101 sous les décombres du bâtiment de l'hôpital, et une partie du corps du missile. La quatrième diapositive illustre les éléments caractéristiques du missile Kh-101 qui ont été identifiés et examinés. La photo de gauche montre un fragment du mécanisme d'ouverture de l'aile du missile de croisière Kh-101. La photo de droite montre un fragment du moteur du missile de croisière Kh-101.

À la suite de cette frappe, le service de toxicologie, où des jeunes patients recevaient des dialyses, a été complètement détruit. D'autres installations de l'hôpital Okhmatdyt, notamment des services de chirurgie, des bâtiments de diagnostic médical et des unités de traumatologie, ainsi que des services d'hématologie et d'oncologie, ont été endommagés. En outre, le missile russe a endommagé le Centre de cardiologie pédiatrique et

de chirurgie cardiaque, situé à proximité, où trois opérations cardiaques étaient en cours au moment de la frappe.

Nous venons d'entendre une évaluation professionnelle des conséquences à long terme pour le traitement de centaines d'enfants gravement malades. Ces conséquences comprennent à la fois les dommages physiques et le stress enduré par les patients, ainsi que la destruction du matériel médical nécessaire pour leur administrer des soins. Outre les victimes immédiates parmi le personnel médical et les enfants à la suite de la frappe, ces conséquences à long terme constituent également un crime de guerre. Ce qui est encore plus odieux, c'est que l'hôpital Okhmatdyt n'était qu'une des nombreuses cibles de la pluie de missiles russes qui s'est abattue hier sur les villes de Kyïv, Kryvyi Rih, Dnipro, Sloviansk, Kramatorsk et Pokrovsk.

Selon les informations fournies par les forces de défense ukrainiennes, la Fédération de Russie a lancé 38 missiles, dont des missiles balistiques aéroportés Kinzhal ; des missiles balistiques de type Iskander ; des missiles de croisière hypersoniques Zircon ; des missiles de croisière Kh-101, Kh-22 et Kalibr, ainsi que des missiles aériens guidés Kh-59/Kh-69. Près de 100 sites civils ont été sauvagement attaqués, y compris des installations médicales et éducatives, des bâtiments résidentiels et des centres d'affaires. À Kryvyi Rih, 11 personnes ont été tuées à la suite de l'attaque contre le bâtiment administratif d'une installation industrielle locale. À Kyïv, outre l'hôpital Okhmatdyt, la liste des cibles comprend une maternité, où neuf personnes ont été tuées, et un immeuble résidentiel, où les Russes ont tué sept résidents, dont quatre enfants.

N'oublions pas que les efforts déployés par la Russie pour nuire aux enfants ukrainiens constituent un aspect central de son agression depuis le début. La Russie tue les enfants qu'elle ne peut pas enlever et auxquels elle ne peut pas soumettre à un lavage de cerveau. N'oublions pas que la Russie figure toujours sur la liste de la honte pour les crimes que ses forces armées ont commis contre des enfants. N'oublions pas que la personne assise en tête de table aujourd'hui représente un criminel recherché, soupçonné de crimes contre les enfants et faisant l'objet d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale. La frappe d'hier a fait au moins 47 morts et plus de 190 blessés.

L'envoyé de Poutine a utilisé ses tactiques habituelles pour nier la réalité et rejeter la faute sur la défense aérienne ukrainienne. J'ai toujours à l'esprit les images claires du missile russe s'approchant de l'hôpital, de l'ampleur des destructions et des témoignages. Ses commentaires sur le fait que l'hôpital aurait été entièrement détruit si la Russie était responsable de cette frappe

sont tout simplement monstrueux. D'autres propagandistes russes, en particulier les dénommés Z-bloggers, ont été plus ouverts. Les Z-bloggers sont des administrateurs de chaînes de propagande russe sur les médias sociaux qui comptent des centaines de milliers d'adeptes. Compte tenu des particularités de leur public, ils expliquent ouvertement, contrairement à leurs collègues du corps diplomatique russe, la logique qui sous-tend les actions sanglantes du Kremlin. L'un d'entre eux, un certain Roman Saponkov, a ouvertement déclaré que l'attaque contre l'hôpital pour enfants de Kyïv profiterait à la Russie, affirmant ce qui suit :

« De telles attaques pourraient même être bénéfiques, car le citoyen ordinaire de l'Occident pourrait enfin se dire : « Bon sang, la même chose pourrait nous arriver » et « Le centre pour enfants de Kiev ressemble beaucoup à l'hôpital de Varsovie »... De tels incidents pourraient jouer en notre faveur. »

Ils ne cachent même pas le fait qu'ils s'attaquent délibérément aux hôpitaux. C'est exactement ce que les Russes ont fait régulièrement en Syrie, à partir de 2015. En avril 2016, par exemple, ils ont attaqué le principal établissement de soins pour enfants de la ville d'Alep, tuant 24 civils. Il est également révélateur qu'en 2020, la Russie se soit retirée d'un accord volontaire conclu avec l'ONU visant à protéger les hôpitaux et l'acheminement de l'aide humanitaire en Syrie. Maintenant, ils essaient de tuer des enfants ukrainiens et d'intimider les pays qui exigent que la Russie respecte la Charte des Nations Unies.

L'attaque contre un hôpital pour enfants est également un signe de la réticence actuelle de la Russie à s'engager dans un processus de paix. Il n'est pas surprenant que la Russie persiste à vouloir détruire, avec rage, le concept d'une paix globale, juste et durable sur la base des principes consacrés par la Charte des Nations Unies, un concept, je le souligne, qui est au cœur de la formule de paix de l'Ukraine et de la résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale, du 23 février 2023. La Russie s'est soustraite à sa responsabilité de respecter la Charte des Nations Unies et exige en fait que la communauté internationale reconnaisse son droit de violer le droit international.

Cependant, l'attaque contre l'hôpital pour enfants est également une manifestation du mépris le plus profond de la Russie pour toute initiative de paix, quelle qu'en soit l'origine. La moralité et le leadership du Kremlin se sont dégradés à un point tel que le Kremlin n'hésite pas à commettre des crimes qui sapent la vision de paix des pays dont il dépend désormais entièrement.

La Russie est comme un cancer, mais en pire. Elle ne cessera de tuer et d'infliger des violences que lorsqu'elle en sera incapable. Il est impératif d'abattre les missiles russes. Il est impératif de détruire les avions de combat russes dans leurs bases. Des mesures audacieuses doivent être prises pour combler tout déficit de sécurité.

Actuellement, les États Membres de l'ONU se préparent activement à participer au Sommet de l'avenir. Nous sommes engagés dans des négociations dynamiques sur le document final, dont la Déclaration sur les générations futures fait partie intégrante. La question est toutefois de savoir de quel avenir nous parlons si le meurtrier est assis confortablement dans le fauteuil du Président, le sang des enfants jusqu'aux genoux. Comme je l'ai dit dans cette salle en 2022, ce criminel de guerre ira en enfer, sans passer par le purgatoire (voir S/PV.8974), et y restera éternellement. Ce qui importe, cependant, c'est de savoir comment le mettre au banc des accusés avant qu'il n'arrive en enfer. Je ne peux supporter l'idée que l'on puisse lui serrer la main et accepter un déjeuner avec lui, payé avec l'argent du sang. Il est écœurant de penser que, dans une semaine environ, son patron dépravé, M. Lavrov, présidera le Conseil et fera la leçon à tous ses membres dans cette salle sur le multilatéralisme.

Combien de crimes la Russie devra-t-elle encore commettre pour que la question de l'occupation par le régime dictatorial du Kremlin du siège permanent de l'Union soviétique soit abordée ? Quelles atrocités devront-elles encore être commises pour que le veto de l'agresseur ne soit plus pris en compte et que le Conseil de sécurité puisse prendre des mesures pour faire face à l'agression et aux crimes de guerre de la Russie ?

La communauté internationale dispose des capacités nécessaires pour fournir à l'agresseur des réponses appropriées, des réponses dans le seul langage qu'un agresseur, quel qu'il soit, comprend : des actions fortes, résolues et concertées pour défendre la Charte des Nations Unies, mettre fin à ses violations et garantir l'application du principe de responsabilité pour tous les crimes, y compris ceux commis hier.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à M. Lambrinidis.

M. Lambrinidis (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie, pays candidats, et l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, s'associent à la présente déclaration.

Comme nous l'ont dit la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim, M^{me} Msuya, et le docteur Zhovnir, hier, plusieurs vagues d'attaques de missiles russes à grande échelle sur des villes ukrainiennes ont causé la mort d'au moins 40 civils, dont des enfants, et fait plus de 150 blessés. Les chiffres augmentent d'heure en heure. À Kiev, l'hôpital pour enfants Okhmatdyt a été directement touché par un missile — un hôpital pour enfants. Les images des ravages causés par l'attaque sont effroyables : des parents paniqués tenant leurs enfants dans la rue, et des médecins et des infirmiers se précipitant pour prodiguer les premiers soins sur fond de destruction. Ces attaques ont été immédiatement et fermement condamnées par le Secrétaire général Guterres et le Président de l'Assemblée générale Francis, ainsi que par d'innombrables dirigeants et voix dans le monde entier. Elles nous rappellent brutalement la raison pour laquelle les forces armées russes figurent sur la liste des auteurs de violations graves des droits de l'enfant commises lors de conflits armés établie par l'ONU. En prenant pour cible Okhmatdyt, symbole de la pédiatrie ukrainienne, la Russie démontre une fois de plus sa cruauté et son manque total de sincérité à l'égard des pourparlers de paix. L'on ne peut qu'imaginer les autres horreurs qui ont été évitées grâce aux interventions courageuses des défenses aériennes de l'Ukraine.

Nous sommes face à un paradoxe frappant : l'État Membre qui assure actuellement la présidence du Conseil de sécurité, l'organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité, intensifie en ce moment même ses attaques contre les infrastructures civiles en Ukraine, y compris les hôpitaux et les centrales électriques de ce pays. Ces frappes aériennes systématiques contre les civils et les infrastructures civiles critiques de l'Ukraine constituent une violation du droit international humanitaire et doivent cesser immédiatement et sans condition.

Dans un rapport publié la semaine dernière, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a rassemblé de nombreuses preuves écrites des attaques de la Russie contre des infrastructures énergétiques et de son recours à ce que l'on appelle des doubles frappes, par lesquelles elle emploie des armes de haute précision pour frapper deux fois le même endroit dans un court intervalle, causant ainsi des pertes supplémentaires parmi les civils et les premiers intervenants. Tels sont les faits. La Russie et ses dirigeants doivent être tenus pleinement responsables de la guerre d'agression qu'ils mènent et des autres crimes graves au regard du droit international qu'ils commettent, ainsi que des dégâts considérables causés par leur guerre.

Cette semaine, l'Assemblée générale se prononcera sur un projet de résolution concernant les menaces qui pèsent sur la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et destiné à appuyer les travaux de l'Agence internationale de l'énergie atomique pour garantir la sûreté et la sécurité nucléaires en Ukraine. C'est la première fois dans l'histoire qu'un agresseur étranger s'empare illégalement d'une centrale nucléaire, la plus grande d'Europe. L'histoire a son importance en l'occurrence. L'histoire, notamment la catastrophe de Chornobyl en 1986, nous a appris à tous l'importance existentielle de la sûreté et de la sécurité nucléaires. Les actions irresponsables de la Russie nous mettent tous en danger. C'est pourquoi nous espérons et escomptons que tous les États Membres de l'ONU appuieront vigoureusement le projet de résolution et l'initiative en faveur de la sûreté nucléaire.

Pour terminer, je ne peux que réaffirmer, surtout au lendemain de ces bombardements inhumains, l'appui indéfectible de l'Union européenne à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. L'Union européenne continuera à appuyer l'Ukraine et le respect de la Charte des Nations Unies en réponse à l'agression illégale de la Russie, aussi longtemps qu'il le faudra.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Szczerki (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier les intervenants d'aujourd'hui de leurs observations et de leurs témoignages.

Il y a un peu plus de trois semaines, au Bürgenstock, en Suisse, des pays se sont réunis pour essayer de tracer la voie d'une paix juste en Ukraine. Le document final de la Conférence, signé par 90 pays et organisations internationales, commence par la phrase suivante :

« La guerre que mène la Fédération de Russie contre l'Ukraine continue de provoquer des souffrances humaines et des destructions à grande échelle et d'entraîner des risques et des crises aux répercussions mondiales ».

Il y a à peine 24 heures, l'agresseur nous a envoyé le dernier rappel sinistre de l'exactitude de ces mots. La guerre non provoquée menée par la Russie se poursuit, avec des attaques non provoquées et aveugles contre les innocents et les plus vulnérables.

Depuis qu'elles ont lancé leur invasion militaire à grande échelle en février 2022, les forces russes ont pris pour cible la plus grande centrale nucléaire ukrainienne,

à Zaporizhzhia, le plus grand barrage hydraulique ukrainien, à Kakhovka, et maintenant, sans vergogne, elles ont pris pour cible le plus grand hôpital ukrainien pour enfants à Kyïv, où des centaines de jeunes patients espèrent trouver réconfort et soulagement.

L'attaque a été immédiatement condamnée par de nombreux dirigeants mondiaux, y compris par les plus hautes autorités de mon pays, qui accueillait le Président Zelenskyy à Varsovie ce même jour.

Il est très important que nous nous soyons également réunis aujourd'hui dans cette salle pour condamner une fois de plus les atrocités commises par la Russie, en particulier durant ce mois où elle préside le Conseil de sécurité, et pour réaffirmer haut et fort qu'en vertu du droit humanitaire international, les hôpitaux bénéficient d'une protection spéciale. Il est important que le monde entende la vérité, à savoir que la Russie provoque délibérément une catastrophe humanitaire en Ukraine par ses attaques et qu'elle les utilise dans le cadre de sa campagne de désinformation, comme nous l'avons également entendu aujourd'hui.

La Pologne note que, pour la deuxième année consécutive, le rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés (S/2024/384) indique à juste titre que les « Forces armées russes et groupes armés affiliés » figurent parmi les « parties qui commettent des violations graves ».

En Ukraine, la Russie commet non seulement des attaques aussi odieuses que celle qui a pris pour cible l'hôpital pour enfants de Kyïv, mais elle poursuit également sa pratique abominable de déplacement forcé d'enfants ukrainiens. Ces actions constituent une violation du droit international, notamment les Conventions de Genève, la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide et la Convention relative aux droits de l'enfant, et constituent un crime de guerre pour lequel la Russie doit être amenée à rendre des comptes.

Les enfants qui sont toujours en Ukraine risquent de mourir ou d'avoir des problèmes de santé et ont des possibilités très limitées de s'épanouir et un accès très limité à l'éducation. Je tiens à préciser que cela concerne tous les enfants, non seulement en Ukraine, mais aussi dans toutes les situations de conflit où ils sont pris pour cible.

Selon les estimations de certains experts des médias, la Russie a dépensé au moins 250 millions de dollars pour ce barrage de missiles qui ont visé hier différentes cibles dans plusieurs villes ukrainiennes.

Au lieu de dépenser cet argent pour soigner ses propres enfants, la Russie préfère dépenser des centaines de millions pour tuer des enfants en Ukraine. Et ce n'est pas seulement l'Ukraine qui est concernée. La somme d'argent utilisée pour mener cette attaque d'une journée aurait suffi pour construire plusieurs hôpitaux dans des pays en développement. La guerre menée par la Russie coûte cher à tout le monde, tant en vies humaines qu'en dégâts matériels.

Il suffit d'imaginer le coût d'une catastrophe nucléaire. C'est pour cette raison que l'Assemblée générale se prononcera bientôt sur un projet de résolution condamnant l'agression russe contre l'Ukraine et exhortant Moscou à renoncer à son pari nucléaire, à savoir son occupation illégale de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, qui nous expose à de très grands risques.

Nous espérons sincèrement que ce projet de résolution recueillera le plus large soutien possible, ce qui soulignerait notre engagement à rétablir la paix en Ukraine conformément aux principes fondamentaux de souveraineté et d'intégrité territoriale consacrés par la Charte des Nations Unies, et serait conforme à la déclaration adoptée lors de la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine, tenue récemment en Suisse. Sauvons les enfants du fléau de la guerre.

La séance est levée à 12 h 5.